



Recommandations pour aménagements cyclables au Grand-Duché

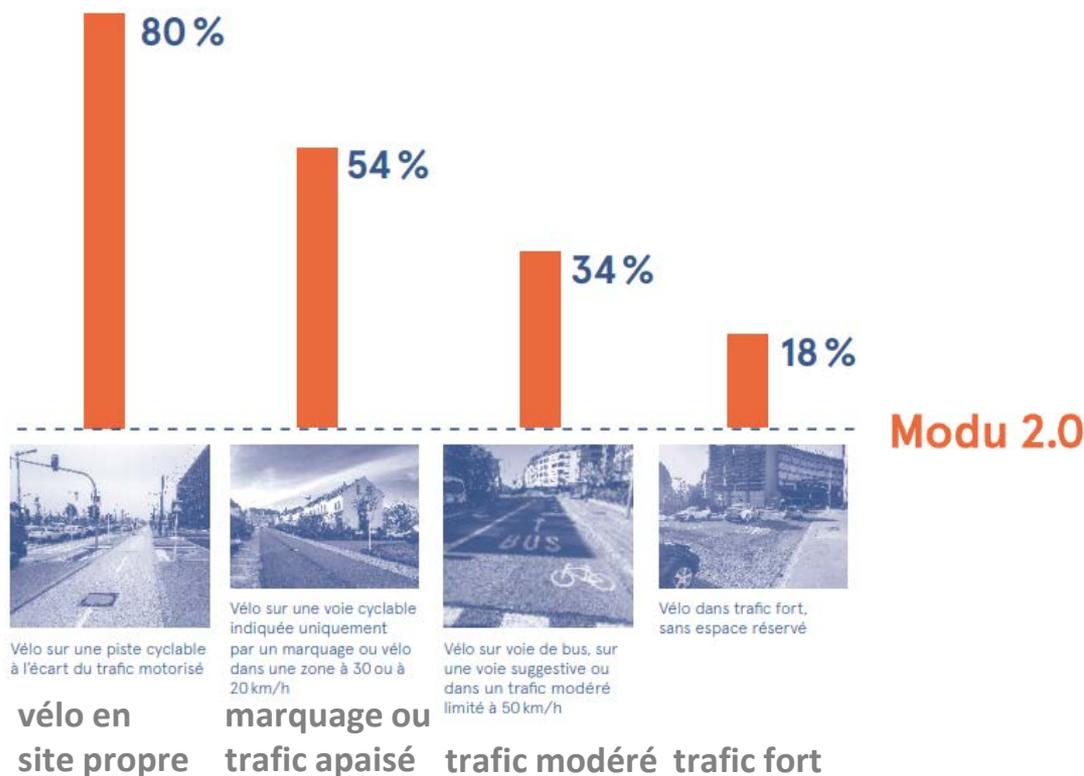
Conférence de presse

8 octobre 2018

Ministère du Développement durable et des
Infrastructures



- 51% des déplacements des résidents sont inférieurs à 5 km (Luxmobil 2017)
- 55% des résidents se sont déplacés à vélo au courant de l'année précédente. Leur disposition à recourir au vélo pour les trajets quotidiens est déterminée avant tout par la qualité des infrastructures cyclables. (MDDI et TNS-Ilres 2017)

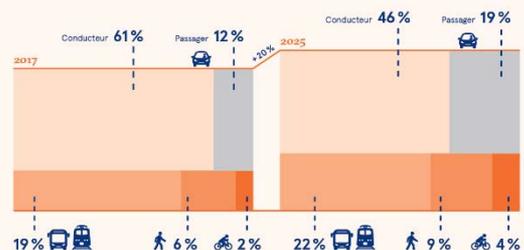




➤ Domicile-travail

Objectif 1

Parts modales des déplacements domicile-travail

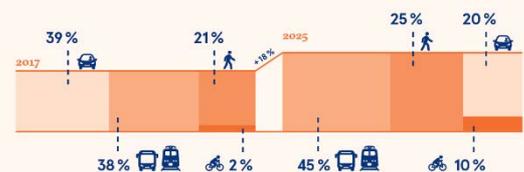


10% des trajets inférieurs à 5 km à vélo

➤ Domicile-éducation

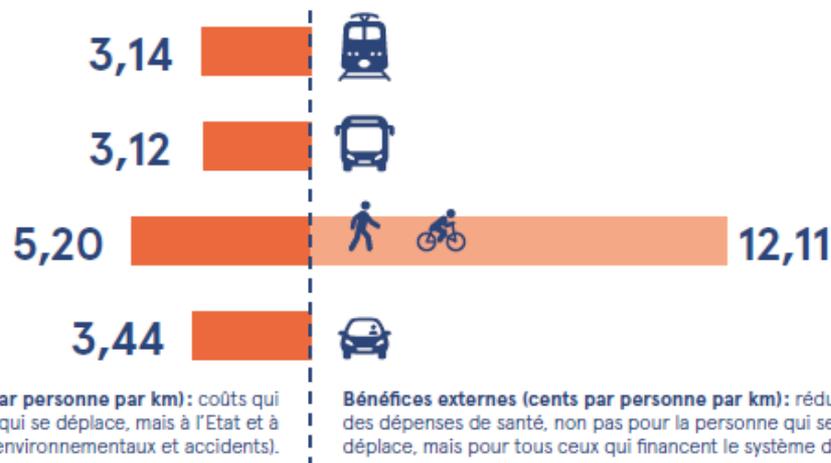
Objectif 3

Parts modales des déplacements domicile-école



15% des trajets inférieurs à 5 km à vélo

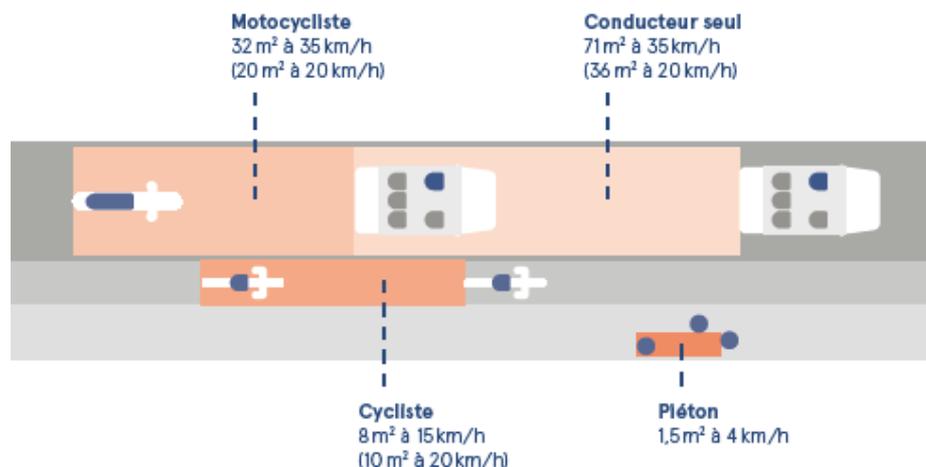
Pourquoi investir dans le vélo ?



Bénéfice économique net pour la société:

- Bruit
- Qualité de l'air
- CO2
- Santé (diabète de type 2, maladies cardiovasculaires, cancer du sein et du colon, dépression, démence)

Modu 2.0



+ Tourisme

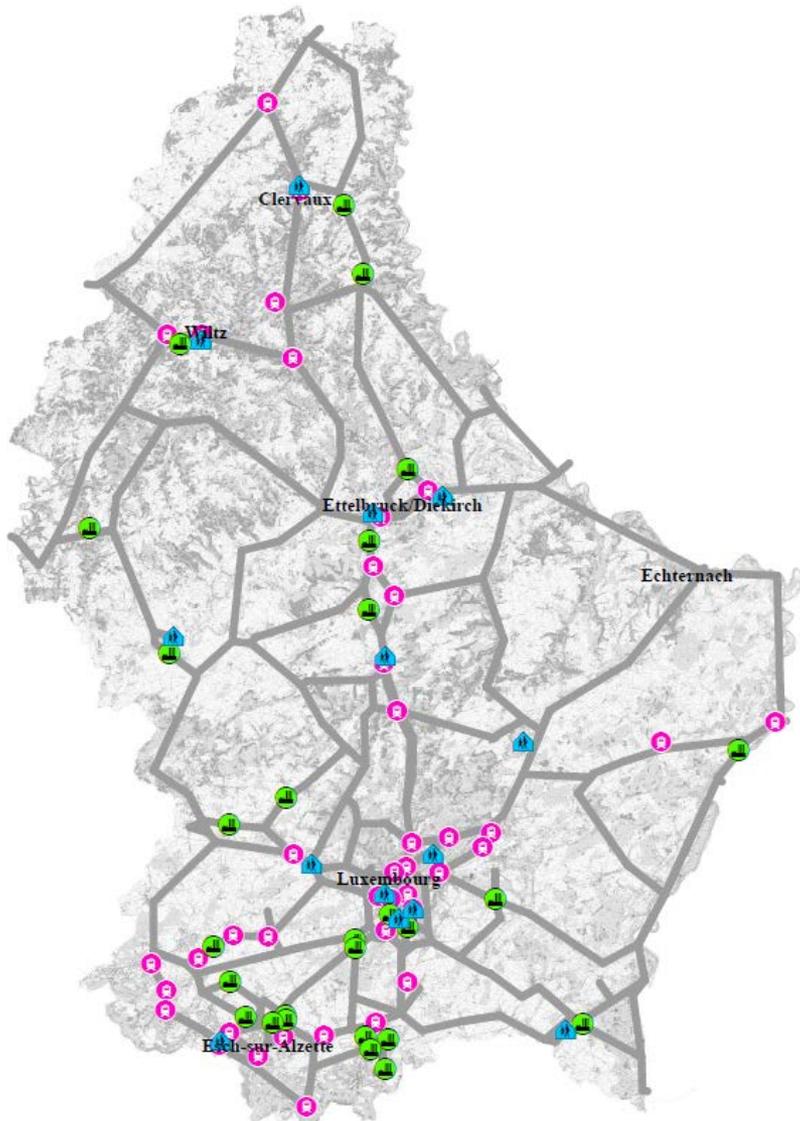
Décongestion en milieu urbain:

- 3 à 4 fois moins d'espace-rue par personne (à la même vitesse)
- 8 à 30 fois moins de place pour le stationnement (accès inclus)

Le réseau cyclable national (projet 2018)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



mBox

23 en service, 16 planifiées

Projet de réseau cyclable national



42 gares et pôles d'échange



27 zones d'activités



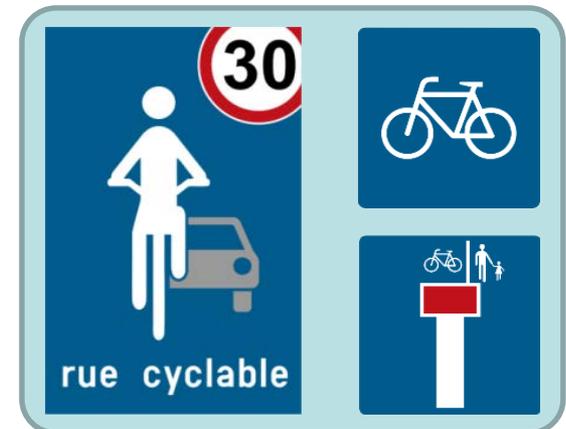
27 lycées

1100 km, dont deux pistes cyclables
« express »



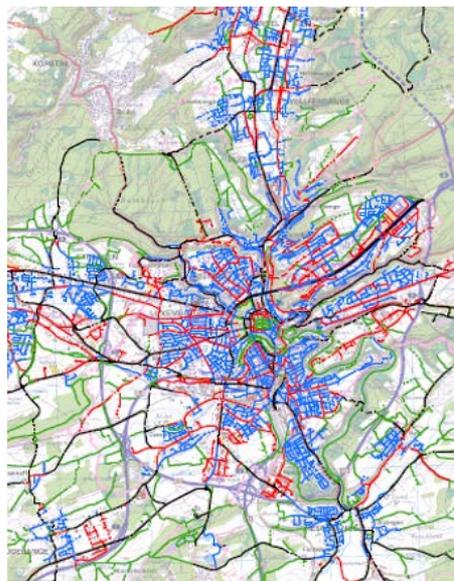
Nouvelle signalisation directionnelle (2016)

Rue cyclable, distance latérale de dépassement, pistes cyclables non obligatoires, enfants sur trottoir jusque 12 ans etc. (2018)





- Objectif: **pouvoir rejoindre à vélo, à partir de chaque maison**, les points d'intérêt locaux (écoles, commerces, transports en commun) et le réseau cyclable national.
- **Méthode** de la « cyclabilité » des voies publiques:
 1. Analyser la cyclabilité (Fahrradfreundlichkeit) de chaque voie publique
 2. Elaborer un réseau cyclable (inter-)communal
 3. Améliorer la cyclabilité au fur et à mesure des chantiers routiers communaux et étatiques

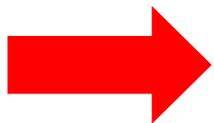


Radfahrpotential

4000 km analysés



- **Insécurité et manque de savoir-faire:** « Wat kann een dann hei fir de Vëlo maachen? »
- **Préjugés:** « Dat geet an Holland, mä net bei eis. »



Besoin de recommandations claires et d'un outil simple pour les communes, les planificateurs et le grand public



1. Analyse des **meilleures pratiques internationales:** Pays-Bas, Danemark, Suisse, Autriche, Allemagne, France etc.
2. **Peer review par des experts** européens, auteurs des normes néerlandaises, allemandes et autrichiennes
3. **Adaptation au contexte luxembourgeois** en collaboration avec l'**Administration des Ponts et Chaussées**





- Nouvelles recommandations pour aménagements cyclables au Grand-Duché.
- Ces recommandations sont les « **règles de l'art** », donc la référence en la matière tant pour les **planifications** que pour les **autorisations** du ministère.
- Confronté à un goulet d'étranglement ou à une situation qui ne serait pas explicitement traitée dans les « fact sheets », le planificateur est invité à développer et à dûment justifier une solution sur mesure, conforme au Code de la Route
- Publiés sous forme de « **fact sheets** » sur le site www.veloplengen.lu
- Actuellement, une douzaine de « fact sheets » sur les sections courantes. Des fact sheets sur les carrefours, la planification du réseau, le stationnement pour vélos etc. seront ajoutés dans les mois à venir, ainsi qu'une traduction en langue française.
- Processus **participatif**: le feedback des planificateurs est la bienvenue. Contacter la Cellule Mobilité Douce du MDDI.
- Des formations seront offertes par la Cellule Mobilité Douce en 2019.



- Chaque type d'infrastructure est décrite dans une fiche technique (les « fact sheets »), avec ses conditions d'application, **une solution « confortable », une solution « minimale » et des suggestions pour traiter un goulet d'étranglement.**
- Le **simulateur** en ligne permet, à partir de quelques informations-clé telles que la largeur, la charge de trafic et la vitesse maximale autorisée, une première identification des possibilités d'aménagements cyclables dans un espace-rue donné.

QUELLE PLACE POUR LE VÉLO DANS MA RUE ?

Le simulateur ci-dessous permet d'identifier comment la circulation cycliste pourrait être intégrée dans un espace-rue spécifique. A noter que le simulateur ne propose que les solutions avec le même type d'aménagement cyclable dans les deux sens de la circulation. Par ailleurs, l'espace réservé à la circulation motorisée est toujours considéré avec des dimensions minimales et uniquement une voie de circulation par sens. En fonction de la situation précise, une largeur de chaussée ou un nombre de voies supérieure peut être nécessaire.

[DÉMARRER LE SIMULATEUR](#)

Seuls des hommes et des femmes de l'art peuvent :

- confirmer la faisabilité sur le terrain;
- élaborer une planification détaillée aussi bien de la section courante que des intersections;
- proposer le cas échéant des solutions asymétriques telle que, par exemple, une voie cyclable uniquement dans le sens de la montée.



dossier sur
www.mddi.lu